# POLE 1ER DEGRE - MOYENS - RESSOURCES HUMAINES

P1D - 21/11/2016

# Appel à candidature / Année scolaire 2016/2017

# - Titulaire remplaçant Suppléance pour une mission d'enseignement au Centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet

Destinataires : enseignants du 1er degré

Dossier suivi: Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature pour une suppléance pour une mission d'enseignement au Centre pénitentiaire d'Avignon – Le Pontet, pour l'année scolaire 2016-2017.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

- Adresser une fiche de candidature, un curriculum vitae et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, DSDEN, 49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 04 - Pôle 1er degré et à

Monsieur le proviseur de l'unité pédagogique pour l'enseignement en milieu pénitentiaire : ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr

- Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le lundi 28 novembre 2016**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier à la direction académique - Pôle 1<sup>er</sup> degré - **pour le mercredi 30 novembre 2016**.

- Il convient également d'adresser directement une copie du dossier au Pôle 1<sup>er</sup> degré par mèl : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr .

La date de la commission d'entretien sera arrêtée très prochainement et communiquée via un message i-prof.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1er degré





## FICHE DE POSTE

# Titulaire remplaçant

# Suppléance pour une mission d'enseignement au Centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet pour l'année scolaire 2016 - 2017.

Pôle 1er degré

Référence : convention et circulaire sur l'enseignement en milieu pénitentiaire:

NOR: MENE 1135249C,

circulaire n°2011-239 du 8-12-2011. MEN-DGESCO A1-3/ JUS-DAP

## Spécificités de la mission :

L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de réinsertion des détenus, depuis l'accueil où le repérage de l'illettrisme est systématique jusqu'à la préparation à la sortie.

Ainsi, l'enseignement s'inscrit dans la mission essentielle de service public d'éducation qui est :

- de développer à tous les niveaux de formation une approche différentiée du public, avec une attention particulière pour les personnes sans qualification et les jeunes majeurs,
- de permettre aux personnes d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères, et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes,
- de préparer les diplômes ou si besoin, de chercher les moyens de validation des acquis les plus pertinents pour chaque personne dans un objectif de réinsertion.
- D'être partie prenante du parcours avenir pour les élèves mineurs.

L'équipe pédagogique est constituée de 4 professeurs des écoles, dont un assure la fonction de responsable local de l'enseignement.

## Conditions de candidatures :

Etre enseignant titulaire remplaçant du 1er degré dans le département du Vaucluse.

La priorité sera accordée aux enseignants polyvalents et/ou ayant pratiqué des méthodes individualisées qui possèdent un diplôme permettant l'enseignement spécialisé (CAPA-SH ou 2CA-SH option F) **ou** ont une expérience professionnelle dans des établissements difficiles ou en formation d'adultes.

#### Procédure :

Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission dont les membres sont désignés conjointement par l'autorité académique et le directeur régional des services pénitentiaires. L'entretien a un double objet : donner au candidat une information complète et précise sur les conditions d'exercice et les sujétions particulières qu'elle implique et lui permettre d'exprimer ses motivations pour la fonction.

Les candidatures, curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, seront adressées par voie hiérarchique :

 Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale, Direction académique des services de l'éducation nationale, Pôle 1<sup>er</sup> degré, 49 rue Thiers – 84077 AVIGNON CEDEX 04

Et à

2. Monsieur le proviseur de l'unité pédagogique pour l'enseignement en milieu pénitentiaire : ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr

Pour de plus amples renseignements sur les spécificités des missions, vous pouvez consulter le site internet de l'unité pédagogique régionale PACA Corse : <a href="http://www.upr-paca-corse.ac-aix-marseille.fr">http://www.upr-paca-corse.ac-aix-marseille.fr</a>